

Les luttes ouvrières à Saint-Quentin de 1871 à 1914

En préambule : les lois sociales appliquées en France.

Avant d'analyser les causes, le déroulement, les réussites et les échecs des luttes ouvrières à Saint-Quentin, de 1871 à 1914, il me semble logique de rappeler, dans un cadre plus général, les principales lois sociales appliquées en France depuis la Révolution française, ne serait-ce que pour souligner les acquis obtenus, progressivement et difficilement, de génération en génération, parmi la même classe sociale : celle du monde ouvrier trop souvent exploité au bénéfice de la même minorité de nantis. Il faut toutefois reconnaître que les patrons ne refusent pas tous le dialogue pour la bonne gestion de leur entreprise, mais la concurrence commerciale, hélas, impose des limites au détriment des conditions de travail et des salaires.

Dès le 17 mars 1791, le décret d'Allarde proclame la liberté du travail et supprime les corporations jugées trop restrictives dans leur principe n'encourageant guère les améliorations matérielles des modèles et la promotion sociale du personnel.

Le premier conseil de prud'hommes est institué le 18 mars 1806. On peut lui reprocher sa composition uniquement patronale mais c'est un début positif, encourageant un esprit de conciliation lors des différends individuels nés du contrat de travail.

Les mines de charbon sont exploitées dans la perspective d'une rentabilité maximum pour les propriétaires d'où le besoin d'une main-d'œuvre peu onéreuse fournie souvent par des enfants et des adolescents. Un décret du 3 janvier 1813 en limite partiellement les effets néfastes en interdisant de faire descendre, dans les mines, les enfants de moins de dix ans.

Les ateliers, dans l'industrie textile par exemple, emploient de jeunes enfants, sans limites bien précises du temps de présence. Une loi du 24 mars 1841 fixe officiellement la durée du travail des enfants dans les ateliers à douze heures (pour les plus de douze ans jusqu'à seize ans) et à huit heures (pour les plus de huit ans jusqu'à douze ans). Quant à la journée du travailleur adulte, elle est fixée à dix heures à Paris et à onze heures en province, par la loi du 4 mars 1848, puis à dix heures pour tous, par la loi du 30 mars 1900.

Le 26 mars 1852, une loi autorise les Sociétés de Secours mutuel menant, dans le monde ouvrier, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide. Ces sociétés voient leur audience renforcée le 1^{er} avril 1886.

Le droit de grève est reconnu le 25 mai 1864 bien que les ouvriers craignent d'en faire usage, ne serait-ce que par peur d'un chômage entraînant la misère familiale mais aussi de la difficulté d'une réembauche dans le même établissement ou un autre similaire ; ce qui s'explique par les rapports professionnels entre patrons et la facilité avec laquelle la réputation, vraie ou fausse, d'un ouvrier se propage d'une usine à l'autre.

D'autres lois sociales, appliquées entre les deux guerres de 1870-1871 et de 1914-1918, ont une incidence certaine sur la vie ouvrière à Saint-Quentin.

La loi du 19 mai 1874 réduit la durée du travail des femmes et des enfants et crée l'Inspection du Travail. Dès 1840, avant son officialisation, des notabilités de chaque cité remplissent cette mission d'inspecteur du travail en dehors de leurs activités principales. Ils peuvent être en même temps, propriétaires, conseillers généraux, maires ou curés. Les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain s'expliquent aisément par l'ampleur, la complexité et la technicité de leurs interventions. Les responsables politiques sont donc amenés, à plus ou moins longue échéance, à varier le mode de recrutement des inspecteurs pour en faire, dès 1892, des fonctionnaires à part entière, uniquement préoccupés de leur mission humaine de conciliation en tant qu'autorité morale veillant au respect de la loi, dans une indépendance complète à l'égard du patronat et de la classe ouvrière. Ils défendent les jeunes ouvriers en leur évitant d'arriver à l'âge du service militaire dans un état physique déplorable causé par une usure prématûrée, une infirmité à la suite d'accident, une maladie par manque d'hygiène ; d'où une réglementation, à faire respecter, sur l'âge d'admission au travail, voire l'interdiction de l'emploi des enfants dans certaines activités. Les inspecteurs protègent également les femmes s'usant jusqu'alors à des travaux excédant leurs forces et nuisibles à d'éventuelles maternités. La complexité des lois, des décrets, et la responsabilité accrue de l'Inspection du Travail sont autant de raisons de ne plus confier la tâche à des «amateurs» braves, certes, pour la plupart, mais souvent dépassés par les événements et insuffisamment indépendants vis-à-vis des parties en cause.

La loi du 21 mai 1884, date mémorable dans l'histoire de la condition ouvrière, loi Waldeck-Rousseau, autorise le syndicat professionnel, imité de la *trade-union* anglaise. Les délégués syndicaux sont reconnus par l'Etat en 1899. En même temps est créé le Conseil supérieur du Travail. La plupart des syndicats adhèrent au socialisme et on les appelle «les rouges». Quelques patrons tentent de leur opposer d'autres syndicats regrou-

pant des ouvriers dociles ; c'est ainsi que le syndicat de Montceau-les-Mines, en 1899, très respectueux du dirigeant de l'exploitation, a une bannière à glands jaunes ; le surnom de « jaunes » est donné, par leurs adversaires, à tous les syndicats sympathiques aux patrons. Une Fédération nationale des jaunes, fondée en 1902, ne dure pas. Les syndicats socialistes n'ont alors plus d'autres concurrents que les Sociétés catholiques d'ouvriers. La C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) ne sera créée qu'en 1919.

La Convention d'Arras introduit les conventions collectives dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais en 1891. C'est une heureuse idée de légaliser une réglementation contractuelle et écrite des conditions de travail conclue entre les mandataires des employeurs et les représentants d'un syndicat professionnel.

Il s'avère aussi que, progressivement, les lois garantissent le respect de la condition féminine en fixant la durée du travail des ouvrières (le 2 novembre 1892), en garantissant leur emploi aux femmes en couches (le 28 décembre 1909), en instituant le repos des futures mamans (le 17 juin 1913), en interdisant aux femmes et aux enfants des travaux au-dessus de leurs forces (le 21 mars 1914). Pour tous les travailleurs s'annoncent aussi des mesures d'hygiène et de sécurité du travail (lois des 12 juin 1893 et 10 juillet 1913) ; sans oublier d'autres décisions très appréciées d'une classe sociale particulièrement défavorisée à la merci d'un capitalisme peu soucieux, en général, du respect des Droits de l'Homme. Je songe ainsi aux lois limitant la saisie des salaires (le 12 janvier 1895), réglant la marche à suivre lors des accidents du travail (le 9 avril 1898), instaurant le repos hebdomadaire (le 13 juillet 1906), instaurant le Code du Travail (le 28 décembre 1910), créant le ministère du Travail dont le premier titulaire est René Viviani (le 25 octobre 1906), officialisant les retraites ouvrières (le 5 avril 1910).

Ce préambule achevé, nous sommes donc à même, après le rappel de toutes ces lois relatives au monde des travailleurs sur le plan national, de mieux comprendre, à l'échelon saint-quentinois, les revendications et les manifestations ouvrières ainsi d'ailleurs que les réactions patronales. Les attitudes devant l'arbitraire, les souhaits d'améliorations sociales dans la vie professionnelle ne sont pas des exemples spécifiques à Saint-Quentin mais à toutes les cités industrielles de France en ce temps-là et les lois prescrites à Paris ne font que légaliser les droits dont prétendent bénéficier, sur le plan national, les plus malchanceux du monde du travail ; mais ces lois, que je qualifie de premiers secours, sont à revoir, à compléter, à actualiser, à rendre plus rationnelles à cette époque charnière des XIX^e et XX^e siècles, alors que l'industrie s'intensifie en se diversifiant.

La classe ouvrière à Saint-Quentin.

La classe ouvrière, à Saint-Quentin, va vivre, durant la guerre de 1870-1871, des moments d'autant plus dramatiques que l'outil de travail, c'est-à-dire l'usine ou la manufacture fait défaut pendant les combats meurtriers du 19 janvier 1871, avant l'écrasement de l'armée de Faidherbe malgré des prodiges militaires de valeur. Il s'agit alors de vivre au jour le jour dans l'incertitude du lendemain et dans une pauvreté matérielle aggravée par les destructions de toutes sortes et la désorganisation des services publics et civils. A ce drame matériel s'ajoute aussi, ne le négligeons pas, un désarroi moral à l'annonce de l'insurrection parisienne du 18 mars au 31 mai 1871 et peut-être des espoirs déçus après la chute de la Commune.

Les activités professionnelles vont néanmoins reprendre, dès le mois de janvier 1871, pour aller s'accentuant dès le début du second trimestre. Saint-Quentin bénéficie d'une part de sa position géographique entre le Nord et la Région parisienne et d'autre part de la diversité de ses productions : filatures, traitements des tissus, tissages, broderies, dentelles, fonderies de cuivre, constructions mécaniques et chaudronneries. Les échanges commerciaux sont d'ailleurs facilités par les voies ferrées et les canaux. La population saint-quentinoise va passer de 34 811 habitants en 1872 à 55 571 habitants en 1911, c'est-à-dire que son augmentation est d'environ 60% en 39 ans.

L'ouvrier saint-quentinois de base se sent-il pour autant heureux ? Est-il satisfait de son salaire ? Travaille-t-il dans de bonnes conditions ? Le respecte-t-on dans l'exercice de sa fonction ? Le problème le plus important demeure la défense et l'amélioration du taux de salaire car l'industrie saint-quentinoise est dominée par le textile employant, en général, une main d'œuvre peu qualifiée, payée au minimum. D'autre part, les ouvriers de l'usine de produits chimiques de Rocourt travaillent de façon très éprouvante. Ils doivent, en effet, garder le masque et l'éponge sur le visage durant 12 heures par jour pour un salaire de 4,80 F. Ils réclament vainement la journée de 8 heures avec un salaire de 5,50 F. Le monde ouvrier demeure également divisé, chaque catégorie défendant ses acquis. D'autre part, la discipline instaurée dans certains établissements ne pourrait plus s'imaginer de nos jours : «Il est expressément défendu de causer, de lire, de s'asseoir, de boire ou de manger en travaillant, de se servir de déchets, de se laver les mains, de se peigner, de cirer ses chaussures, de fumer, de chanter, de siffler, enfin de troubler l'ordre de quelque manière que ce soit». Une aussi longue présence journalière dans une atmosphère confinée ne peut que nuire sérieusement à la santé. Les ouvriers rencontrent parfois des cadres incomptétents à qui ils reprochent leur grossièreté et leur immoralité. Dans certaines usines les salaires sont distribués d'une façon très irrégulière. Un lecteur du journal *Le Glaneur* s'en prend aux étrangers, en particulier aux Suisses, qui viennent prendre le travail des

Français. On recherche aussi, parfois, des avantages particuliers. Les employés des tramways, en 1901, revendentiquent le transport gratuit pour leurs femmes et leurs enfants. On réclame même, dans le secteur du textile, un monopole d'embauche familiale. Les conflits sociaux les plus actifs se déroulèrent dans les tissages de laine et de coton. Le personnel se sentant bien soutenu par les caisses de secours et bien organisé dans le déroulement des opérations, ne craint pas de s'adresser directement au patron pour lui exposer les améliorations souhaitées. En cas d'échec et à l'annonce d'une baisse de salaire ou du renvoi d'un ouvrier, les fileurs cessent le travail et se répandent en tumulte dans la rue. On assiste néanmoins, peu à peu, à une évolution de l'état d'esprit. Les ouvriers vont, avant tout, chercher à créer un rapport de force à leur avantage en évitant d'interrompre le travail sur un coup de tête ; mais les conflits de ce genre demeurent spécifiques à certains établissements et on ne peut guère généraliser leur usage. Tout dépend, en effet, de la personnalité du meneur, du moment approprié et du caractère du chef d'entreprise. C'est pourquoi la grève, dorénavant, sera lancée et gérée par une organisation syndicale qui est d'ailleurs légalement reconnue depuis la loi du 25 mai 1864.

Les leaders du mouvement syndical saint-quentinois.

On ne peut négliger deux leaders du mouvement syndical saint-quentinois : Jean-Baptiste Langrand et Léon Ringuier.

Jean-Baptiste Langrand a sa rue à Saint-Quentin dans le quartier Saint-Martin. Elle donne dans la rue du Docteur Cordier. Il est né à Beauvois-en-Cambrésis, près de Caudry, le 9 juillet 1855. Le décès prématuré de son père l'oblige à travailler très jeune, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une culture autodidacte car il ne cesse d'étudier après sa sortie de l'école tout en exerçant le métier d'ouvrier-tisseur à Saint-Quentin. Il dirige la première grève du tissage David, Trouiller et Adhémar en avril 1878. Il adhère au socialisme en 1879 après avoir entendu Jules Guesde et fonde, en 1882, le premier groupe socialiste révolutionnaire «La Défense ouvrière». Parallèlement à ses responsabilités politiques, il devient secrétaire du Syndicat des tisseurs et des fileurs. Ecarté des tissages par une direction soucieuse de sa tranquillité, il apprend la fabrication du tulle et travaille pendant de nombreuses années à l'usine West-Thir. En tant que secrétaire syndical, il participe activement, dans les années 1880 à la lutte syndicale. Il organise de nombreux meetings lors des grèves. Il y expose les motifs des conflits et conseille sur l'attitude à prendre face au patronat. Faisant preuve de réalisme, il n'est pas toujours forcément pour la poursuite d'une grève. C'est ainsi qu'il déclare lors d'un meeting, le 8 août 1884 : «Les ouvriers de la maison Testart sont deux cents ; autant de bouches de plus à nourrir et on a déjà du mal à empêcher les grévistes de la maison Boca de mourir de faim. Dans ces conditions, je ne conseille pas la grève et puisque la diminution du salaire n'est pas très grande, les

ouvriers de la maison Testart peuvent continuer la besogne en faisant leurs réserves contre l'abaissement du tarif». Jean-Baptiste Langrand est arrêté et condamné à un an de prison ferme au lendemain de la manifestation du 1^{er} mai 1891. Il est libéré dès le 4 août et reprend aussitôt ses activités militantes. Il faut souligner que, parallèlement à son action syndicale, il mène une lutte politique. Après un échec en 1881, il est élu conseiller municipal en 1886. Il est candidat à une élection législative partielle en 1888 et aux élections générales en 1889. En septembre 1895, il est exclu du Comité socialiste à la suite de sa participation aux réceptions officielles lors de la venue de Gabriel Hanotaux à Saint-Quentin. Il meurt le 1^{er} février 1898. Il ne fait aucun doute que son action a marqué fortement la vie locale car, à partir de 1900 jusqu'en 1914 et même après la guerre, tous les ans, à l'occasion du 1^{er} mai, une délégation de responsables politiques, syndicaux et d'ouvriers, se rend sur sa tombe pour se recueillir et rappeler son rôle dans la vie sociale de Saint-Quentin, rôle à la fois combatif et modérateur ce qui dénote un esprit sensé, décidé mais refusant toute démagogie.

Le second leader syndicaliste, Léon Ringuier, est né à Villers-Cotterêts, le 30 janvier 1870. Il arrive à Saint-Quentin à la fin du XIX^e siècle et fonde aussitôt *Le Combat* organe de l'union socialiste de Saint-Quentin et du département de l'Aisne. C'est grâce à cette fondation qu'il va reprendre, efficacement, le flambeau laissé par Jean-Baptiste Langrand. Son action est beaucoup plus politique que syndicale car Ringuier n'appartient à aucun syndicat. Il n'en demeure pas moins que cette action s'apparente à celle d'un leader syndicaliste. Léon Ringuier participe, en effet, très souvent, à des réunions de grévistes au cours desquelles il exhorte, par ses discours, à la lutte sociale. Il bénéficie, d'autre part, d'un avantage par rapport à Langrand : son journal. Dans les colonnes de *Combat*, à côté de son action politique, il écrit des articles relatifs aux divers conflits sociaux locaux. Il en explique les raisons en soutenant activement les grévistes. Élu député de Saint-Quentin en mai 1910, il est réélu en 1914 et en 1919. Il meurt à l'âge de 66 ans quelques jours après la formation du Gouvernement de Front populaire présidé par Léon Blum en juin 1936.

Il faut reconnaître que la responsabilité d'un leader syndicaliste n'est pas dénuée de risques. Tout d'abord, la presse non-socialiste l'accuse de déclencher et d'alimenter les grèves. Le journal *Le Guetteur* va même jusqu'à imprimer : «Nos braves ouvriers, dont l'esprit généreux s'est révélé dans les circonstances les plus difficiles et les plus dangereuses, vont-ils se laisser traîner à la remorque des meneurs intéressés à la perte de la République ?» D'autre part, il est dur pour un militant ouvrier de conserver son travail surtout à partir du moment où, à l'occasion d'une grève ou d'une réclamation, il s'est manifesté à l'attention du patron. La pratique du licenciement des gêneurs est courante. Cette mise à l'index mène parfois, fait unique, à un suicide, comme celui de Jules Leblanc en 1893.

L'état d'esprit des ouvriers mécontents.

Au fur et à mesure du déroulement des conflits sociaux, les groupes d'ouvriers mécontents, même s'ils sont bien conseillés par l'un des leurs non syndiqué, se rendent compte que l'action fragmentaire, usine par usine, n'offre pas un front uni devant la menace d'une politique patronale à courte vue car les chefs d'entreprises se connaissent fort bien, analysent globalement entre eux le climat social, dialoguent, au besoin, sur la façon de diviser le monde ouvrier, beaucoup moins dangereux dans la dispersion de ses revendications que dans l'unité d'action. Il leur suffira, par exemple, de satisfaire, en partie, certains souhaits de quelques catégories du personnel pour amener la confusion parmi cet ensemble de satisfaits et, de ce fait, éloigner, tout au moins provisoirement, tout danger d'arrêts de travail.

C'est pourquoi l'ouvrier se rapprochera de plus en plus du monde syndical, même si, dans un premier temps, il refusera, par crainte d'une réaction patronale, d'adhérer officiellement à l'organisation syndicale de plus en plus efficace à un quadruple point de vue. Elle peut exprimer, par écrit, les doléances ouvrières en leur accordant une large audience sur le plan communal et régional ; elle peut mener des négociations avec les patrons une fois le conflit déclaré ; elle coordonne l'action ouvrière en servant de relais, si c'est nécessaire, entre les ateliers des différentes usines ; elle peut organiser enfin des meetings qui renforcent la cohésion de l'intérieur tout en informant le monde extérieur.

Il faut malheureusement constater que les manifestations ouvrières à Saint-Quentin n'entraînent pas, pour autant, des améliorations satisfaisantes relatives aux salaires, aux conditions de travail et à la promotion sociale.

La déception est grande parmi les grévistes entre 1871 et 1890 puisque les trois-quarts n'obtiennent pas satisfaction contrairement au pourcentage national où les deux-tiers environ des ouvriers jugent positifs les résultats obtenus. De 1891 à 1914 des espoirs vont naître avec un sommet des conflits vers 1900 aboutissant à des améliorations sociales limitées et des transactions ; puis de 1902 à 1914 c'est le retour, hélas, à un bilan négatif. Dans les années 1880, la grève est souvent brève mais de forte ampleur alors qu'après 1900 les conflits sont plus longs avec un nombre plus restreint d'ouvriers y participant. Les cessations de travail s'étendent aussi progressivement aux petites entreprises ; mais, dans bien des cas l'ouvrier saint-quentinois se heurte à deux obstacles majeurs : la mauvaise conjoncture économique jusqu'à la fin des années 1890 et le patronat uni, structuré et fortement résistant.

Le paysage industriel à Saint-Quentin.

L'industrie saint-quentinoise du textile se taille une part très importante dans les conflits. Elle regroupe, à elle seule, plus des deux tiers des grèves et plus des trois-quarts des grévistes. Aux tisseurs de laine et de coton s'ajoutent, en nombre moins élevé, les tullistes, les guipuristes, les fileurs, les noueurs, les pareurs, les retordeuses, les teinturiers et les blanchisseuses. Le secteur de la pierre et de la construction vient loin derrière le textile quant au rôle qu'il joue dans les conflits locaux. Le secteur métallurgique est beaucoup moins mobilisateur car les discussions demeurent assez calmes avec une priorité accordée à la négociation. Dans le domaine de la manutention et des transports, les grèves n'apparaissent que vers 1900 et sont de courte durée. Les ouvriers typographes bénéficient d'une bonne organisation syndicale et d'une aide très appréciable de la part de la Fédération des Travailleurs du Livre. Les postiers sont très irréguliers dans leur participation à la grève. Il faut noter parfois, dans d'autres domaines, des cas extrêmes : c'est ainsi que le personnel de l'usine de produit chimique de Rocourt, dans le quartier Saint-Martin, mal soutenu syndicalement et mal organisé, travaille dans des conditions déplorables sans espoir d'amélioration alors que dans la boulangerie, le personnel, privilégié du point de vue du salaire, demeure indifférent devant les grèves locales puisqu'il n'aurait que des inconvénients à y participer. La solidarité ouvrière n'est pas toujours évidente surtout quand les intérêts divergent dans un climat économique malsain n'assurant guère la stabilité de l'emploi. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une division de la classe ouvrière mais plutôt de son embarras à gérer les événements se succédant dans la plus grande diversité.

Les origines des grèves et leur déroulement.

Les conflits sociaux surviennent toujours pour les mêmes raisons : l'insuffisance des salaires, les trop dures conditions de travail et le manque de promotion sociale.

Les grèves peuvent éclater de différentes façons : sans organisation, ou avec une organisation temporaire de la durée du conflit, ou encore une organisation non syndicale préfigurant d'ailleurs l'action syndicale dont la première mention remonte localement au 22 mars 1877 en attendant son officialisation par la loi du 21 mai 1884. Les adhésions syndicales sont plus nombreuses dans le textile où l'importance des effectifs et les mêmes emplois assurent une meilleure cohésion au moment de prendre une décision, ce qui n'est pas toujours le cas dans les petites entreprises employant un personnel restreint différemment rémunéré et craignant la moindre initiative défavorable aux habitudes prises par le patron. Là où le syndicat existe, ses effectifs ont tendance à se multiplier quand la grève se termine avec succès ; mais l'intérêt que l'on éprouve pour le syndicat ne dure pas et, à cause des difficultés de l'existence, les cotisations ne sont

pas versées régulièrement. Une grève n'apportant pas les espoirs escomptés peut aussi amener à la baisse les effectifs syndicaux.

Les réunions ouvrières.

C'est pourquoi les délégués syndicaux apportent un soin tout particulier au déroulement du conflit. Dès la cessation du travail, les ouvriers sont conviés à des réunions pour mettre en place les délégués du personnel, élaborer un programme de lutte, écouter le compte rendu des délégués sur les discussions qu'ils ont eues avec les patrons, enfin voter pour ou contre la reprise du travail. Ces réunions peuvent être fréquentes. Le journal *Le Guetteur* du 9 juin 1886 précise : «Les grévistes, actuellement au nombre de 750, tiennent toujours des réunions, deux fois par jour, dans les champs sur le territoire de Neuville-Saint-Amand».

De 1871 à 1901, les ouvriers se rassemblent dans les salles de café spécialement aménagées : la salle Flamant, la salle Venet, ou bien en plein air, aux Champs-Elysées ou sur la Place de la Liberté ; mais le lieu de prédilection de ces réunions semble être le lieu-dit *La Patte d'Oie*, dans une prairie longeant la route de Chauny. Cette pratique de réunion en plein air est très courante jusqu'en 1900. Si les ouvriers préfèrent l'air libre, le pouvoir local des années 1880 préfère voir se dérouler ce genre d'activité dans des endroits clos ; c'est ainsi qu'on peut lire dans le journal *La Tribune* du 5 février 1886 : «... la Ville de Saint-Quentin va mettre une salle à la disposition des grévistes, le Cirque, pour qu'ils puissent discuter de leurs intérêts». Ce souhait municipal s'explique évidemment par des raisons d'ordre et de sécurité.

De 1901 à 1914, les réunions ont lieu dans les locaux de la Bourse du Travail inaugurée le 1^{er} mai 1901. C'est un changement dans les habitudes rassurant les élus du conseil municipal qui redoutent toujours des émeutes et leurs conséquences imprévisibles. Les tisseurs cependant reprennent les habitudes d'avant 1901 en se réunissant, en février 1904, à la *Patte d'Oie*, dans la pâture de la route de Chauny, pour discuter de l'attitude à prendre.

D'autres réunions, appelées meetings, sont organisées dans le but de faire entendre des conférenciers expliquant la genèse de la grève, l'évolution sociale et professionnelle du moment et incitant les ouvriers à se syndiquer. Ainsi l'ordre du jour de la conférence du dimanche 27 janvier 1889 est le suivant : les grèves devant le parti socialiste, les chambres syndicales et leur utilité, la réduction des salaires et ses conséquences.

Les manifestations en ville.

D'une façon générale, si les réunions, au moment des conflits sociaux, répondent à une volonté manifeste d'unité de mouvement, elles se poursuivent, parfois, par des manifestations en ville. Elles peuvent être spontanées

nées et, dans ce cas, un groupe de manifestants bien décidés peut se rendre à la porte d'une autre usine dans l'espoir d'y débaucher le personnel. Elles peuvent être aussi dirigées par l'organisation syndicale. Elles se déroulent alors avec un certain cérémonial. On défile, bannière en tête, en chantant *La Carmagnole* ou d'autres hymnes révolutionnaires. Au moment de la dislocation on peut déplorer quelques outrances dans le comportement se traduisant par des jets de pierres en direction des forces de l'ordre. Lors de la grève générale des tisseurs une barricade est même élevée, mais c'est un cas limite, sans graves conséquences.

L'émotion ressentie lors des défilés, la dialectique des conférenciers, la volonté de poursuivre la lutte s'atténuent sérieusement lorsque les ouvriers, regagnant leurs logis, retrouvent leurs familles dans la gêne et le désespoir. Le problème du secours aux grévistes va donc se poser inévitablement.

La solidarité professionnelle ; les secours.

Une solidarité professionnelle se traduit au niveau du syndicat aidant pécuniairement les grévistes, l'argent provenant du montant des cotisations mais aussi des meetings payants. Le *Glaneur* du 10 août 1884 publie la note suivante : «La conférence publique, organisée par la Chambre syndicale des tisseurs, aura lieu au Cirque, rue Dachery, le dimanche 10 août, à trois heures du soir, au profit des grévistes des établissements Boca. Prix des places, premières : cinquante centimes ; secondes : vingt-cinq centimes». Des souscriptions sont également organisées afin de permettre à certains ouvriers favorisés de venir en aide à leurs collègues malchanceux. Par exemple *Le Combat* du 3 mars 1900 écrit : «Parmi les beaux exemples de solidarité, il faut citer celui donné par l'usine Hamelle. Depuis leur rentrée, les ouvriers ont donné la plus-value obtenue par suite de l'augmentation des salaires de 15% apportant ainsi 150 à 200 F. par semaine pour la résistance». *Le Combat* ajoute, dans un article du 10 février : «Les syndicats de Saint-Quentin, tous les syndicats, nous sommes heureux de le constater, font de grands efforts pour soutenir la grève générale des tisseurs. Tous les syndicats, suivant leurs ressources, ont voté 50 F., 100 F., 200 F. et des cotisations de 95 F. par semaine jusqu'à la fin de la grève». Cette solidarité interprofessionnelle ne se limite pas à l'échelon local. Ainsi *Le Combat* du 17 février écrit : «Nos amis savent que, dès le début de la grève, nous avons demandé du secours à 280 syndicats de France. Nous allons, ce soir, envoyer 200 lettres aux syndicats français et étrangers». Cet article est bientôt suivi d'effet puisque, dans la liste des syndicats ayant secouru la grève, nous trouvons, entre autre, le Syndicat des Mines d'Anzin : 100 F., le Syndicat des mouleurs en fer de Paris : 50 F., le syndicat des tullistes de Calais : 200 F. Les tisseurs ne sont d'ailleurs pas les seuls bénéficiaires de cette entraide ouvrière puisque nous lisons dans un article de *Combat* du 9 février 1901 : «Dans sa réunion générale

du 4 février 1901, la Chambre syndicale des ouvriers mécaniciens de Saint-Quentin, adhérente à la Fédération nationale des métallurgistes, a voté 175 F. répartis comme suit : 100 F. pour les tullistes de Calais, 50 F. pour les mouleurs de Mariolle-Pinguet et Fils et 25 F. pour les brodeurs grévistes de Saint-Quentin». Cette solidarité se manifeste aussi au cours des diverses quêtes faites à la sortie des usines de toutes les branches professionnelles de Saint-Quentin. Les commerçants jouent également un rôle important dans les grèves car on imagine que leur sort est, en partie, lié à celui des grévistes. Au moment de la longue grève des tisseurs de 1903, il est fait appel à leur solidarité en ces termes : «Donnez-nous votre obole, si minime soit-elle et ce faisant, vous ferez un acte d'humanité en même temps que vous défendrez vos intérêts menacés dans l'avenir par quelques industriels rapaces et inhumains». De même, en 1913, lors de la grève des chaudronniers en fer, une affiche est placardée en ville. Elle se termine ainsi : «De même que nous avons confiance dans la solidarité ouvrière des travailleurs, nous espérons aussi que les petits commerçants qui vivent avec nous et par nous ne manqueront pas de venir en aide et sauront comprendre leur devoir». L'aide aux grévistes se traduit, également, sous forme de souscription publique paraissant dans le journal socialiste *Combat*. Pour Le *Glaneur* journal radical, la liste est déposée dans ses bureaux à la disposition des sympathisants.

Les subventions municipales.

Quant aux subventions municipales, elles dépendent, avant tout, de la couleur politique de l'équipe en place¹. Au cours de la période 1871-1900, la municipalité dite «bourgeoise» refuse toujours d'allouer des crédits aux grévistes. Ce n'est qu'à partir de l'arrivée des socialistes à la tête de la municipalité en mai 1900 que des subventions sont accordées à certaines grèves de longue durée de 65 jours environ en moyenne, grèves généralisées (tisseurs en 1903, bâtiment en 1911) ou grèves ponctuelles. Ces aides concernent les trois grands secteurs de conflits locaux c'est-à-dire les tissages, le bâtiment et les métaux. Après la reconquête de la municipalité par la coalition «bourgeoise», en 1912, cette pratique est, de nouveau, suspendue. Lors de la grève générale des tisseurs de juillet 1913, les conseillers municipaux rejettent, par 15 voix contre 13, l'allocation d'un secours aux grévistes.

L'entraide syndicale.

Si les subventions municipales sont sujettes à des fluctuations, l'entraide syndicale, en revanche, demeure constante. C'est ainsi que lors des deux grèves des typographes, en 1906, chacun reçoit 3,50 F. par jour de la Fédération des Travailleurs du livre ; de même, en 1902, les tullistes de la Mai-

1. Voir annexe 1.

son Bath et Gobeau touchent 15 F. par semaine du syndicat ; enfin, en 1901, les mouleurs de chez Mariolle-Pinguet ne sont pas oubliés. *Le Combat* du 12 janvier 1901 écrit : «La grève peut n'avoir pas de fin tant les grévistes sont secourus et assez largement».

J'ajoute qu'il peut y avoir des disparités dans ce domaine puisque les tisseurs ne perçoivent que la moitié des indemnités dont bénéficient les typographes, les tullistes et les mouleurs en fer. Ces secours peuvent être également distribués en nature. *Le Guetteur* du 1^{er} juillet 1910 rapporte ainsi le débat, à la mairie de Saint-Quentin sur les secours votés pour les mécaniciens constructeurs de chez Schmidt et C^{ie} : «- M. Dornenberger : Est-ce en nature ou en argent que les distributions se feront ? - M. Charles : en nature, pain, pommes de terre, haricots». Ces subsides municipaux sont également distribués sous forme de soupe populaire. Des subventions municipales, d'autre part, permettent d'acheminer des denrées : le pain, la viande et les légumes pour le service des soupes communistes.

Il faut néanmoins se faire une raison, à savoir les difficultés d'assurer régulièrement des secours convenables permettant aux grévistes et à leurs familles de vivre décemment pendant un dur et long conflit. *Le Saint-Quentinois*, journal local, du 23 octobre 1903 écrit : «Il est visible que beaucoup de ces malheureux sont plongés dans un cruel dénuement. Ils promènent des visages de l'autre monde. Ils ne mangent pas, tous les jours, à leur faim».

La célébration du 1^{er} mai

On ne saurait enfin négliger le rappel des célébrations du 1^{er} mai de l'époque : journée de liesse agrémentée de défilés, de jeux et de bals. Ces festivités populaires n'empêchent pas cependant parfois des altercations entre les ouvriers et les forces de l'ordre se traduisant par des jets de pierres².

Le 1^{er} mai 1890 est préparé lors des trois réunions des 24, 25 et 27 avril. Deux tendances s'opposent : les socialistes (Langrand et Renard) et les anarchistes (Massey et Lorion). D'un côté, on veut compter ses forces pour des échéances futures ; de l'autre, on réclame un bouleversement social immédiat par la force si nécessaire. La conséquence prévisible ne tarde pas : Saint-Quentin est quadrillée par les gendarmes locaux et les soldats du 87^e régiment d'infanterie dont la caserne se situe dans le faubourg Saint-Jean. Des renforts de gendarmes de La Fère, Tergnier, Moy-de-l'Aisne, Ribemont, Vermand et des militaires, les dragons de Compiègne viennent compléter les forces de l'ordre déjà en place, aux abords du Cirque, rue Dachery, devant la sous-préfecture et la gare, sur

1. Voir annexe 2.

la Place de l'Hôtel de Ville et celle du Marché-Franc, au bas du boulevard Gambetta. Cette mobilisation est d'ailleurs inutile car aucun incident ne se produit. Le matin du 1^{er} mai, un meeting se déroule au Cirque. L'après-midi, une délégation de travailleurs se rend à la sous-préfecture. La journée s'achève, le soir, par un bal populaire.

En 1891, la préparation du 1^{er} mai est plus fébrile. Des grèves éclatent dans le courant d'avril. Les deux tendances : les socialistes et les anarchistes dialoguent. La majorité des ouvriers éprouve naturellement une attirance pour les anarchistes mais sans toutefois passer aux actes. Comme l'année précédente, un meeting est organisé au Cirque. C'est alors qu'un cortège marche sur l'Hôtel de Ville. Les forces de l'ordre ne tardent pas à intervenir. Langrand et Brunet sont arrêtés, ce qui provoque une réaction des grévistes. Des pierres sont lancées en direction des gendarmes et des militaires. Une barricade est même dressée rue Dachery. Des manifestations se poursuivent, les jours suivants, dans des pâtures, aux abords de la ville, au chant de *La Carmagnole* avec brandissement de drapeaux rouges. Il faudra compter une semaine pour que l'ordre se rétablisse ; mais la répression est sévère : vingt-six personnes sont condamnées à des peines de prison allant de cinq jours (pour un gamin de 14 ans) à quinze mois (pour Brunet) et à un an de prison ferme (pour Jean-Baptiste Langrand). La moyenne de détention, par personne, s'élève à quarante jours.

De 1892 à 1900, la journée du 1^{er} mai se déroule sous la municipalité dite «bourgeoise». Les discours socialistes témoignent d'une volonté d'atténuation des passions.

En avril 1892, Jean-Baptiste Langrand déclare : «Après les manifestations des 24 février 1890 et 1^{er} mai 1891, il n'est plus nécessaire de faire de démonstrations dans la rue. Le 1^{er} mai 1892 sera absolument pacifique....Des démonstrations tumultueuses ne pourraient que nuire à notre cause». Néanmoins l'inquiétude subsiste et des mesures de sécurité sont prises pour parer à toute éventualité sans y avoir recours cependant. Le 1^{er} mai devient alors beaucoup plus la Fête des ouvriers et celle des enfants. Voici, par exemple, le programme du 1^{er} mai 1895.

- 1^{re} partie, à 9 heures du matin : conférence par les citoyens Zevaes et Jules Braut.

- 2^e partie, à 2 heures 30 (comme on s'exprimait à l'époque) : grande fête familiale et enfantine avec inauguration du Mai socialiste, distribution de jouets, gâteaux et bonbons aux enfants et danse de caractère par un groupe de jeunes.

- 3^e partie : en fin d'après-midi avec des chants, des récits et des poésies de la part d'artistes amateurs.

- 4^e partie : à 8 heures du soir, ouverture d'un grand bal dans la salle du Cirque.

Au cours de la journée, les ouvriers se font un honneur de sortir leurs habits du dimanche. Certains d'entre-eux se rendent à la campagne, en famille. Il faut cependant noter une désaffection de certaines catégories de travailleurs. Si les fileurs et les tisseurs de laine s'ingénient, par des initiatives individuelles, à la réussite du 1^{er} mai, les brodeurs, les fondeurs et les mécaniciens poursuivent le travail à l'atelier.

Le 1^{er} mai 1901, en présence de 2 500 personnes, les conseillers municipaux socialistes remettent officiellement les locaux de la Bourse du Travail aux syndicats ouvriers de Saint-Quentin alors qu'on entend la sonnerie du beffroi et le carillon de l'Hôtel de Ville. Des gâteaux et des bonbons sont distribués, l'après-midi, dans les écoles. Des séances cinématographiques sont offertes aux écoliers dans la salle du Cirque, pendant que les adultes se rassemblent à la Bourse du Travail pour assister à une conférence suivie, dans la soirée, par un concert. Une distribution de bons de viande est assurée par les soins du Bureau de bienfaisance aux indigents régulièrement assistés. Depuis 1900, la matinée du 1^{er} mai est marquée par un rassemblement devant la tombe de Jean-Baptiste Langrand comme il a déjà été souligné. Léon Ringuier, militant socialiste, déclare alors au cimetière : «La tombe de Langrand, c'est notre mur des Fédérés !» faisant allusion au mur du cimetière du Père-Lachaise, contre lequel furent fusillés les insurgés de la Commune en 1871.

Entre 1871 et 1914 nous assistons à une évolution de l'esprit prolétarien. L'ouvrier s'est, en effet, progressivement discipliné dans son attitude revendicatrice au contact de militants syndicaux jouant un rôle, le plus souvent modérateur, conforme au bon sens. D'un autre côté, la première génération ouvrière d'origine rurale, se familiarisant plus ou moins mal à la ville, a laissé la place à une seconde génération habituée à la discipline industrielle dès le plus jeune âge. Enfin, chaque mouvement revendicatif a tendance à garder son caractère propre dans la recherche d'une amélioration professionnelle et salariale comme dans le déclenchement puis l'évolution de la grève, ce qui ne peut que nuire à l'esprit de solidarité des travailleurs.

Si certains patrons se regroupent et s'organisent pour mieux connaître les nouvelles lois sociales, pour les appliquer rationnellement en se faisant mieux comprendre du personnel, dans l'intérêt d'ailleurs de l'entreprise, d'autres, hélas, mal intentionnés, se rassemblent dans l'espoir de bloquer la situation en divisant l'ensemble des mécontents.

De leur côté, les syndicats se montrent de plus en plus réalistes en sachant, au besoin, arrêter un conflit qui s'enlise.

Reconnaissons toutefois que, d'une façon générale, au début du XX^e siècle, la classe ouvrière demeure la plus démunie dans un univers indus-

trie certes codifié mais dont les cadences de travail ne cessent d'augmenter alors que se profile, à l'horizon, une guerre mondiale particulièrement dévastatrice dans le département de l'Aisne et le Nord de la France.

Louis GORET

ANNEXE 1

Liste des maires de Saint-Quentin de 1871 à 1914

Mariolle Pinguet	droite	1871-1885
Paul Béranger	droite	1885-1886
François Hugues	droite	1886-1896
Mariolle Pinguet	droite	1896-1900
Docteur Caulier	gauche	1900-1910
Antoine Dornenberger	gauche	1910-1911
Adrien Nordet	gauche	1911-1912
Docteur Muller	droite	1912-1914

Municipalité de droite pendant 31 ans.

Municipalité de gauche pendant 12 ans.

Ajoutons que Huet-Jacquemin fut maire de 1863 à 1870 ; Malézieux, Président de la Commission municipale de 1870 à 1871 et Arthur Gibert, 1^{er} adjoint faisant fonction de maire de août 1914 à avril 1919.

ANNEXE 2

La célébration du 1^{er} mai : bref historique

Depuis le 30 avril 1947, le 1^{er} mai est considéré, en France, comme un jour férié (non travaillé) et comme Fête légale du Travail ; mais l'histoire du 1^{er} mai a commencé aux Etats-Unis, en 1884, lors du Congrès des Syndicats américains (Trade-Unions) qui décide qu'à partir du 1^{er} mai 1886 la journée normale de travail sera de huit heures.

En France, en 1889, le Congrès international socialiste adopte le 1^{er} mai comme journée de revendication des travailleurs. Les rixes sont violentes comme celles du 1^{er} mai 1891 à Fourmies dans le Nord. Les gens manifestaient pour la journée de huit heures quand la troupe a tiré dans la foule, faisant une dizaine de morts parmi les ouvriers. Il faudra attendre plus de cinquante ans pour que le 1^{er} mai soit la Fête légale du Travail, en France.

ANNEXE 3

Travail en équipe et à la chaîne

En 1911, un ancien ouvrier devenu ingénieur Frédéric Taylor songe à modifier la façon de travailler. L'entreprise organise le travail de ses employés, minute leurs gestes, décompose les tâches et détermine les rémunérations en fonction des résultats. Plus les tâches sont simples et de courte durée et plus les chances sont grandes de les voir effectuées correctement. Ce système permet d'accroître la productivité et favorise l'emploi peu qualifié. Il apparaît vite, cependant, que :

- l'accroissement de production ne peut être obtenu que par le surmenage du personnel ;
- l'ouvrier est réduit au rang de manœuvre ; sa situation intellectuelle et sociale est amoindrie ;
- la monotonie du travail et l'absence de tout effort intellectuel découragent les bons ouvriers.

Durée de la semaine de travail en Europe

1850 : 84 h ; 1870 : 78 h ; 1890 : 69 h ; 1910 : 60 h.

Paie moyenne par semaine, par gréviste tisseur, à Saint-Quentin.

1^{re} semaine = 4,95 F.
2^e semaine = 4,95 F.
3^e semaine = 9,40 F.
4^e semaine = 9,40 F.
5^e semaine = 6,80 F.
moyenne générale = 7,15 F.

Moyens utilisés par les patrons saint-quentinois pour faire échouer une grève.

- Embauche de nouveaux ouvriers ;
- attaque des ouvriers devant les Prud'hommes ;
- lock-out.

BIBLIOGRAPHIE

Taisne (Michel), *Les grèves à Saint-Quentin de 1871 à 1914*, travail d'études et de recherches rédigé sous la direction d'A. Daumard, 247 p. dact., Bibl. mun. Saint-Quentin, fonds local GL 222.

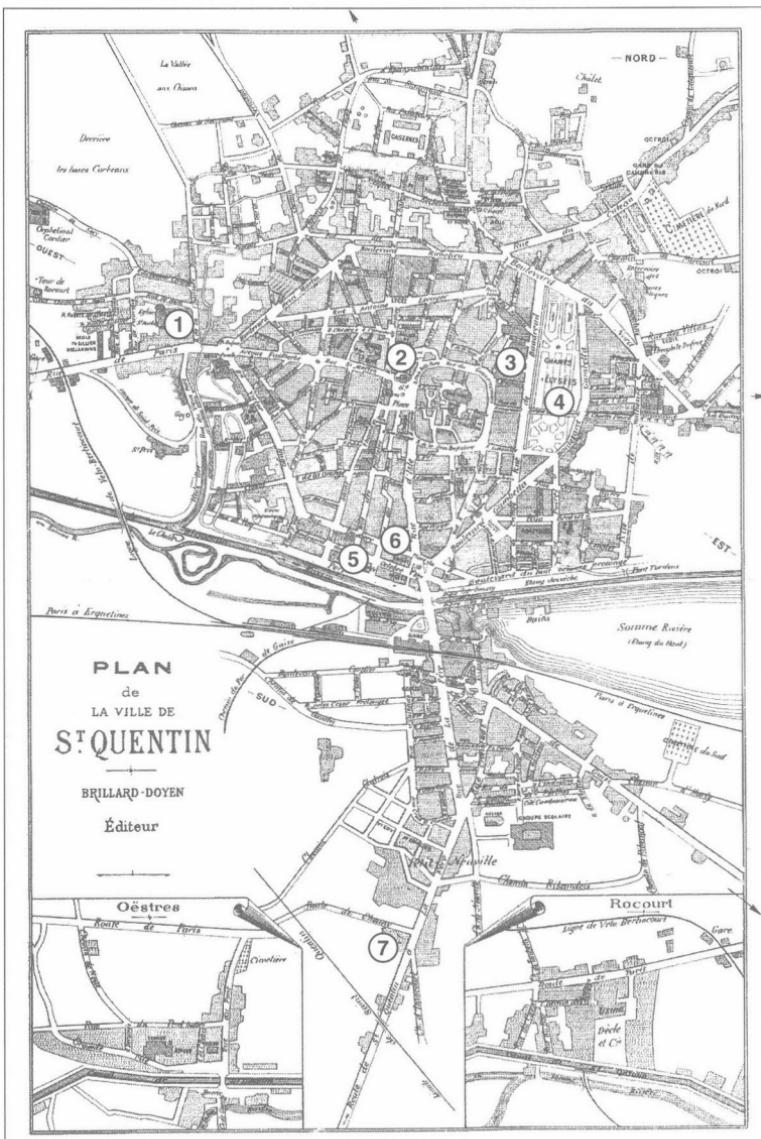
100 ans d'Inspection du Travail, dans «Service public», magazine édité par la Fédération C.G.T. des Services publics, n° 11, nouv. série n° 4, juillet-août 1992.

Nicolas (A.), *La Bourse du Travail de Saint-Quentin*. Saint-Quentin, 1906, Bibl. mun. Saint-Quentin, P.L. 106.

Darles (P.), *Cours d'Histoire de France*. Paris, 8^e édition.

Crouzet, *Histoire illustrée de la littérature française*. Paris, 1942, 883 p., notamment «la presse au XIX^e siècle», p. 586.

Le Journal de Saint-Quentin a été systématiquement consulté à la Bibliothèque municipale.



Plan de Saint-Quentin. Lieux des réunions ouvrières.

1. Salle Flamant
2. Bourse du Travail
3. Salle Venet
4. Champs Elysées
5. Place de la Liberté
6. Salle du cirque
7. Patte d'Oie



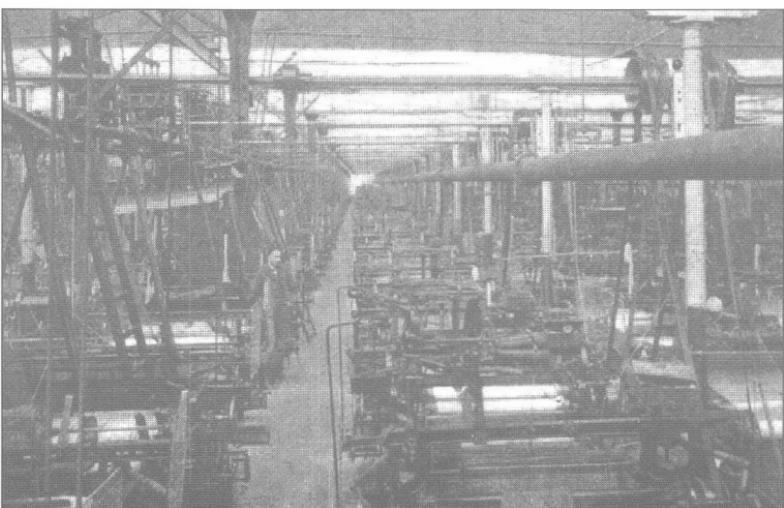
Filature et tissage de laine, rue du Vieux Port (1895 environ).
(Coll. Bibl. mun. de Saint-Quentin)



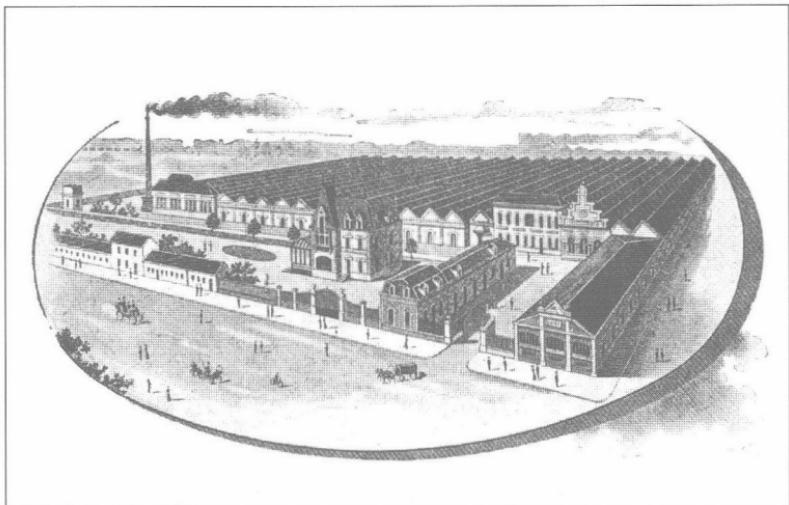
Manufacture de tresses et de tissus, rue Wallon-Montigny (1910).
(Tresses, lacets, galons, broderie, chapellerie). Une des salles de tressage.
(Coll. Bibl. mun. de Saint-Quentin)



Etablissements David, Maigret et Donon. Le tissage mécanique.
Une partie du personnel, rue Denfert-Rochereau (1900 environ).
(Coll. Bibl. mun. de Saint-Quentin)



Huit cents métiers dans une même salle (1900 environ).
(Coll. Bibl. mun. de Saint-Quentin)

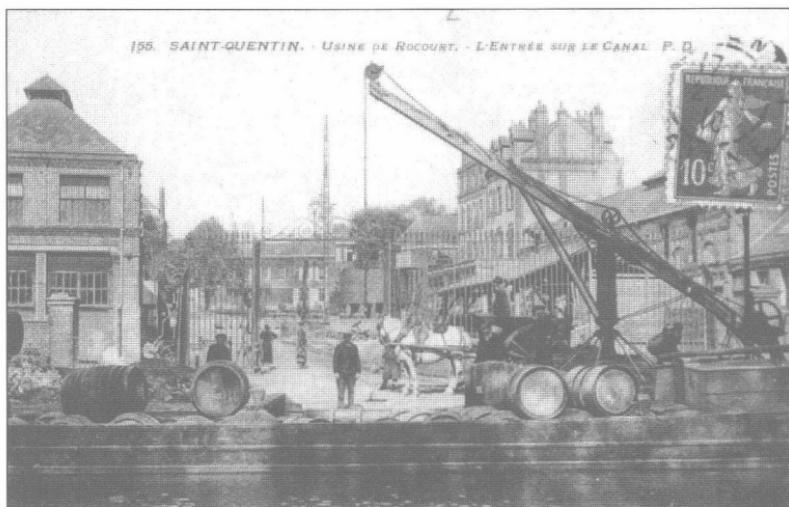


Etablissements Sidoux, implantés à Saint-Quentin en 1897.

Fabrique de guipures et tulles, rue Camille Desmoulins.

Ensemble de l'usine (1900).

(Coll. Bibl. mun. de Saint-Quentin)



Distillerie de Rocourt.

Entrée sur le canal et quai de déchargeement des péniches (vers 1910).

(Coll. Bibl. mun. de Saint-Quentin)